

# Le privé pour le parc

« **S**ACHEZ que Mme Royal pourra tenir meeting au parc des expos en 2017, quand elle se présentera pour la 3<sup>e</sup> fois » dit le maire taclant Gérard Berthiot.

Hier soir, lors d'un conseil municipal étouffant, la délibération relative au mode de gestion du futur parc des expositions (une délégation de service public a été actée) était attendue. Mais elle n'a pas cristallisé les passions comme annoncé pourtant par le PS lors de sa conférence de presse (notre édition d'hier). Pfiit...

L'opposition a avancé ses arguments. Le discours presque aussi long qu'un hiver russe tenu par Gérard Berthiot n'a pas permis de reporter, comme il le souhaitait, cette délibération qu'il ne jugeait pas mûre. Pour Alain Goze jugeant la démarche de DSP « recevable » :

« L'UCIA est incontournable dans la gestion de la foire et des parcs ».

L'opposition a monté un peu le tempo et défendu bec et ongles l'Union des commerçants quand Bruno Forget, commissaire de la foire, s'est installé dans les rangs du public. Mais de débat passionné, il ne fut pas question.

## Nouvelle étape

Information importante délivrée une nouvelle fois par Bruno Bourg-Broc : « L'organisation de la foire sera laissée à l'UCIA ». La délégation de service public votée hier soir marque une nouvelle étape dans le dossier du futur parc.

Après le partenariat-public privé acté quant à la construction et à la maintenance de l'équipement, l'heure était donc au choix du mode de gestion,

dans la logique de tout ce qui a été annoncé jusque-là.

Une démarche partenariale possible avec le Millésium d'Épernay inquiète Alain Goze, vu la situation financière de l'équipement sparnacien. Gérard Berthiot voit un équipement surdimensionné et cite une salle de 54 millions d'euros avec 13 500 m<sup>2</sup> d'exposition crêpe à... Montpellier. Très mauvais exemple...

« Qui là-bas, la ville grandit ça marche, puis la Région Languedoc-Roussillon est bien plus généreuse avec la Ville », selon l'adjoint Jean-Louis Devaux, mettant les pendules à l'heure.

Reste maintenant à écrire un cahier des charges très précis, puis à trouver un délégataire qui acceptera de gérer un parc sans sa foire expo à succès.